

DE NOUVEAUX SKATE PARKS

ÉLUS

Présentation des élus
de la Communauté de
communes

DÉCHETTERIES

Modernisation
du contrôle d'accès
en déchetterie

Interview du Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières, Pierre Martinez



Quels ont été les faits marquants en 2021 sur le territoire du Pays de Sommières ?

Avant de revenir sur l'année écoulée, je souhaite adresser mes vœux les plus chaleureux à l'ensemble de la population de notre territoire. Puisse cette année marquer la fin de la pandémie et ainsi le retour « à la normale ».

En cette année 2021, impactée par une situation sanitaire extrêmement préoccupante, la Communauté de communes a continué à assurer l'intégralité de ses missions. Je veux ici tout particulièrement rendre hommage aux personnels qui, avec sérieux et courage assurent la bonne marche de nos services. Merci à eux. Bien évidemment, les investissements programmés ont été réalisés et les activités culturelles maintenues.

Nous avons aussi continué à soutenir nos entreprises par l'intermédiaire des différents dispositifs d'aide (Fonds L'OCCAL Occitanie, partenariat avec Initiative Gard...).

De la même manière et parce que l'urgence environnementale est évidente, un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), à l'échelle de notre territoire, est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un projet de développement durable qui vise à lutter contre le réchauffement climatique, et à augmenter la part des énergies renouvelables dans notre consommation finale.

Quels sont les projets 2022 ?

Les projets sont nombreux et ambitieux. Sans rentrer dans davantage de détails, on peut citer pêle-mêle l'ouverture programmée de deux restaurants scolaires, l'un à Calvisson et l'autre à Cannes et Clairan, ainsi que l'extension de l'école élémentaire de Montmirat (et de la maternelle à Cannes et Clairan). Une nouvelle crèche sera également construite à Montpezat.

Les aides aux entreprises vont se poursuivre et nous sommes attentifs à renforcer notre attractivité touristique. Notre territoire est superbe et nous devons y accueillir les visiteurs avec le plus grand soin.

La culture, bien évidemment, reste une de nos priorités.

En 2022 ce sera les 30 ans de la CCPS ?

La Communauté fête effectivement ses 30 ans cette année et le bilan est très largement positif ! Elle est aujourd'hui une structure qui porte très efficacement les politiques publiques. Conçue et organisée autour de la thématique enfance-jeunesse, elle a aujourd'hui largement élargi ses missions et c'est heureux.

Tout en respectant son histoire, nous lui avons en effet assigné d'autres ambitions telles que le développement économique, la culture, le tourisme...

C'est aujourd'hui une collectivité que j'ai plaisir à présider car elle est politiquement très stable et l'investissement des vice-présidents et des délégués communautaires exemplaire. Elle est de surcroît assainie financièrement ce qui permet une politique d'investissements dynamique et équilibrée.

Vous l'aurez compris, l'avenir lui appartient.

PAGE

3

CULTURE

Les arts vivants pour jeune public



4-5

TRAVAUX

• Les travaux en 2021

6-7

ÉLUS

• Les élus de la Communauté de communes du Pays de Sommières

8-9

ACTUALITÉS

• Exercice interdépartemental de crise inondation sur la basse vallée du Vidourle
• Aide financière apportée aux entreprises
• Modernisation du contrôle d'accès en déchetterie

10-11

DÉVELOPPEMENT DURABLE

• Signature du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) Vidourle Camargue
• Rénov'Occitanie
• Compostage
• Plan climat air énergie territorial

12

URBANISME

• Bilan urbanisme

FESTIVAL 1, 2, 3 SOLEIL

Les arts vivants pour jeune public



Depuis plus de 25 ans, l'association départementale des Francas du Gard et la Communauté de communes du Pays de Sommières organisent à l'automne un festival de spectacle jeune public : le Festival 1, 2, 3 Soleil.

Depuis la fin des années 90, la promesse formulée par le festival 1, 2, 3 Soleil est de proposer une programmation jeune public de qualité s'installant sur les communes du territoire intercommunal. Du 30 octobre au 5 novembre 2021, les foyers et les salles des fêtes, ont été investis par les artistes, comédiens, clowns ou marionnettistes.

Le festival avait cette année un goût particulier... celui des retrouvailles avec la création artistique, après une édition 2020 avortée compte tenu des mesures sanitaires. Celui d'une 20^{ème} édition pleine de surprises et riche d'une programmation diversifiée et faisant la part belle aux créa-

tions pour (très) jeune public mais aussi pour tout public.

Le temps d'une semaine, ce sont entre 10 spectacles qui ont été proposés dans 8 communes. Le festival 1,2,3 Soleil est un moment attendu des vacances d'automne pour les habitants du territoire intercommunal et preuve en est la fréquentation 2021 avec plus de 1400 spectateurs. L'ensemble des spectacles affichaient complets... ou presque !

Foisonnante, exigeante et généreuse, la programmation revisite le répertoire fertile des spectacles jeune public. Il offre aux plus jeunes le plaisir d'aller au spectacle pour vivre des moments intenses en famille. Des

spectacles ont également été spécialement programmés, en matinée, pour les centres de loisirs et des ateliers (radio, danse, théâtre) ont également été proposés.

C'est ainsi que la clôture a ouvert la scène à nos jeunes artistes avant de nous réunir pour danser sous les notes de Coriandre et de son balet pour enfants.

Chacun, enfant et parent, a donc été invité à dessiner son propre parcours de spectateur·trice parmi des propositions d'une grande diversité dont le point commun est de faire appel à l'imagination, à la curiosité et à l'intelligence. C'est une grande aventure artistique à vivre en famille qui a su nous rassembler, encore une fois, cet automne.

Les travaux en 2021



Restaurant scolaire Calvisson

Nouveau restaurant scolaire de 283 m² à l'école élémentaire Roger Leenhardt de Calvisson.

Montant total des travaux 750 000 €ht dont 112 600 € du Département du Gard et 229 000 € de l'Etat (DETR et plan de relance).

Ouverture rentrée septembre 2022.

Equipements des centres de loisirs

Depuis cette année, les centres de loisirs de Calvisson et de Sommières ont été équipés de structures de jeux extérieurs (maisonnette, jeux à ressort et jeu d'éveil musical) destinés aux 3-6 ans. Ces équipements ainsi que leur pose représentent un budget de 18 000 € pour lequel la Communauté de communes a obtenu une subvention de 12 000 € de la CAF.

Le président Pierre Martinez accompagné d'Ombeline Mercereau, vice-présidente déléguée aux travaux et de Bernard Chluda, vice-président délégué à la Petite Enfance et à la Jeunesse, se sont déplacés à Calvisson et à Sommières afin de rencontrer les associations partenaires, gestionnaires des centres de loisirs (Association familles rurales AFR Calvisson et Francas du Gard).



Restaurant scolaire Villevieille

Les travaux d'un montant de 243 000 € ont consisté à l'extension de 42 m² de la salle de restauration, la mise aux normes de la cuisine, la création d'un bureau administratif, le traitement de l'acoustique et la réfection de la toiture.



Chantiers d'insertion en Pays de Sommières



Dans le cadre de la CPO 2019-2021 (Convention pluriannuelle d'objectifs), la Communauté de communes accompagne et soutient une action d'insertion par l'activité économique et investit 119 668 € en 2021. Cette action dénommée Chantier d'insertion repose sur trois supports d'activités :

- la valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine
- l'atelier Vélo solidaire
- l'économie circulaire

L'objectif premier de ces actions, est l'insertion sociale et professionnelle des participants, tout en contribuant à l'activité économique et au développement territorial.

34 personnes ont bénéficié du chantier dont 25 recrutées (2020)

L'accompagnement des salariés permet de :

- travailler la levée des freins sociaux liés à la santé et à la situation administrative,
- fixer des objectifs de retour à l'emploi ou d'accès à la formation.

Ce sont 4 chantiers qui ont été lancés en 2021

- Construction d'un mur en pierres sèches, Allée du parc à Villevieille.
- Ouverture de la boutique/recyclerie Recyc'lade à Calvisson, ZAC du Vigné.
- Entretien des espaces naturels au lieu dit « la fontaine du Coucou » à Calvisson.
- Création d'un chemin piétonnier améliorant le déplacement des écoliers à Junas.

Travaux à la Saussinette

Reprise des calades d'évacuation des eaux pluviales et du cheminement d'accès par le chantier d'insertion de l'association Calade sur une durée de quatre semaines. Création d'une terrasse avec pergola pour le centre de loisirs de Sommières, terrasse de 70 m² recouverte d'une pergola équipé d'une bâche de protection solaire pour un montant de 16 000 € subventionnés à 60 % par la CAF.



De nouveaux skate parks

SKATE PARK DE CALVISSON

Réalisation par la Communauté de communes d'un ensemble de modules béton (lanceur roll inn, double vague, ledge et deux tremplins) sur le skate park de Calvisson pour 16 987,29 € ttc.

SKATE PARK DE CONGÉNIES

Réalisation d'un skate park de 170 m² sur la commune de Congénies par la Communauté de communes pour un montant total de 92 000 € ttc.

Cette aire sera composée de 5 modules multi-fonction et d'une dalle en béton. L'ouverture est prévue ce mois-ci.

Les élus de la Communauté de communes du Pays de Sommières



Pierre MARTINEZ

Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Maire de Sommières

Le Conseil communautaire est composé de délégués communautaires titulaires et suppléants qui représentent leur commune en respectant la parité. Le nombre de représentants par commune, au minimum un, est proportionnel à la population de la commune - ce qui implique qu'aucune commune ne peut avoir la majorité. Il se réunit autant de fois que nécessaire. Il décide de la réalisation ou non d'une action et vote les décisions importantes, comme le budget. C'est le Président qui exécute les décisions prises en conseil communautaire.

Membres du Bureau communautaire



Cécile MARQUIER

Première Vice-Présidente, déléguée à l'aménagement du territoire : SCOT, habitat, déplacements/mobilités, équité entre les communes
Maire de Villevieille



Véronique MARTIN

Vice-Présidente, déléguée au développement économique, emploi, tourisme et patrimoine
Calvisson



Alain THÉROND

Vice-Président, délégué aux finances
Maire de Fontanès



Marc LARROQUE

Vice-Président, délégué aux affaires scolaires et périscolaires
Maire de Salinelles



Jean-Michel TEULADE

Maire d'Aspères



Sonia AUBRY

Maire de Cannes et Clairan



Michel DEBOUVERIE

Maire de Combas



Pascale CAVALIER

Maire de Crespian



Jean-Claude MERCIER

Membre titulaire
Calvisson



Christiane EXBRAYAT

Membre titulaire
Calvisson



Laurence COURT

Membre titulaire
Calvisson



Alain HERAUD

Membre titulaire
Calvisson



Jean-Louis RIVIERE

Membre titulaire
Sommières



Josette COMPAN-PASQUET

Membre titulaire
Sommières



Jean-Pierre BONDOR

Membre Titulaire
Sommières



Sylvie ROYO

Membre Titulaire
Sommières



Jean-Michel ANDRIUZZI
Vice-Président, délégué à la collecte et à la valorisation des déchets ménagers
Maire de Montpezat



André SAUZEDE
Vice-Président, délégué à l'application du droit des sols
Maire de Calvisson



Bernard CHLUDA
Vice-Président, délégué à la petite enfance et enfance jeunesse
Maire d'Aujargues



Alex DUMAS
Vice-Président, délégué au cycle de l'eau : GEMAPI, eau/assainissement et SPANC
Calvisson



Ombeline MERCEREAU
Vice-Présidente, déléguée aux travaux
Sommières



Fabienne DHUISME
Vice-Présidente, déléguée à la culture, à la transition énergétique et au développement durable
Maire de Congénies



Marie-Josée PELLET
Maire de Junas



Bernadette POHER
Maire de Lecques



François GRANIER
Maire de Montmirat



Ivan COUDERC
Maire de Parignargues



Sylvain RENNER
Maire de Saint Clément



Catherine LECERF
Maire de Souvignargues



Béatrice LECCIA
Membre titulaire
Calvisson



Jean-Christophe MORANDINI
Membre titulaire
Calvisson



Loïc LEPHAY
Membre titulaire
Congénies



Carole NARDINI
Membre Titulaire
Montpezat



Sandrine GUY
Membre Titulaire
Sommières



Patrick CAMPABADAL
Membre titulaire
Sommières



Patrick BLONDELLE
Membre Titulaire
Villevieille

Les suppléants

- Jean-Louis NICOLAS Aspères
- Emmanuelle LE HINGRAT Aujargues
- Sandrine SERRET Cannes et Clairan
- Alain ZARAGOZA Combas
- Alain TROCHARD Crespian
- Gilles ROUMAJON Fontanès
- Eric NEGRE Junas
- Alain DARTHENUQ Lecques
- Sylvie FEUILLADE Montmirat
- Jacques MARIGNAN Parignargues
- Sylvain LALIGANT Saint Clément
- Line GAL Salinelles
- Jérôme LECONTE Souvignargues

ACTUALITÉS

Exercice interdépartemental de crise inondation sur la basse vallée du Vidourle



L'EPTB Vidourle est gestionnaire de 40 kilomètres de digues situées entre les communes de Gallargues-le-Montueux et d'Aigues-Mortes. En tant que gestionnaire, l'EPTB a souhaité renforcer son action de limitation des dommages sur les biens, les habitants du bassin versant et l'environnement, en contribuant à coordonner la diffusion de l'information entre les parties prenantes. Pour cela, il a mis en place un dispositif d'astreintes applicable aux agents de l'EPTB mis en oeuvre en cas d'alerte orange diffusée par les services pré-fectoraux du Gard et selon la situation hydrologique.

Ce dispositif a été présenté fin 2018 lors de réunions d'information aux différentes parties prenantes du dispositif (EPCI, Communes, SDIS, Gendarmerie et police municipale). Les dernières réunions d'information et de sensibilisation se sont tenues le 30 septembre 2021 et portent sur le rappel du fonctionnement du Vidourle en crue, de la nécessaire intégration des consignes en cas de crue dans leur Plan Communal de Sauvegarde et de la transmission de l'information pendant les crues.

En effet, le rôle des agents placés en astreinte est le suivi hydrométéorologique et le relais avec les équipes communales terrain (deux référents communaux par commune) qui doivent surveiller les digues, constater les éventuels désordres et faire remonter les informations entre agents de l'EPTB en astreinte afin de pouvoir intervenir dans le cadre de travaux d'urgence post-crise. Ce dispositif n'a pour l'heure jamais été éprouvé, les seuils de déclenchement d'astreintes n'ayant jamais été atteints faute d'évènements météorologiques significatifs.

Aussi, l'EPTB a sollicité l'appui d'un bureau d'études, RIS-CRISES, spécialisé dans le domaine des risques et des crises afin de tester ce dispositif.

Objectifs

Cet exercice présente deux objectifs majeurs :

- tester la mise en place de ce dispositif et tester le système de communication, en situation dégradée, entre les référents communaux et l'EPTB Vidourle.
- l'activation des cellules de crise communales afin de mettre en oeuvre leur Plan communal de sauvegarde (PCS), outil d'aide à la gestion de situation d'urgence en cas d'inondation.



Aide financière apportée aux entreprises

Le Président Pierre Martinez et la vice-présidente déléguée au Développement économique Véronique Martin, en présence de Pascale Cavalier, maire de Crespian, et de Daniel Augello, président d'Initiative Gard ont remis un chèque de prêt à taux 0% de 40 000 € aux nouveaux propriétaires du camping du Mas de Reilhe à Crespian. Un partenariat engagé depuis plusieurs années avec l'association Initiative Gard, dans le cadre de la politique intercommunale de développement économique. Subventionnée par la Communauté de communes, l'association soutient les entreprises en leur accordant des prêts à taux 0%. En 2020 ce sont 7 entreprises qui ont reçu un total de 80 500 € en prêts à taux 0% et en 2021 6 porteurs de projets ont reçu 53 000 €.

Retrouvez vos commerçants et artisans en quelques clics !



Afin de soutenir l'activité économique locale, le président de la Communauté de communes a souhaité accélérer l'accès à la digitalisation pour les entreprises du territoire. Un partenariat privilégié vient d'être conclu avec la plate-forme internet Solocal (ex pages jaunes). Toutes les entreprises du Pays de Sommières y sont désormais référencées. Vous avez besoin de contacter un artisan en particulier, vous cherchez à connaître les professionnels de tel domaine d'activité proches de votre domicile, la plate-forme Solocal répondra à votre attente. Cet annuaire des professionnels offre différentes fonctionnalités telles que la mise à jour en temps réel des horaires d'ouverture ainsi qu'une messagerie instantanée.

Venez découvrir ce nouvel outil :
www.mescommercesetartisans.ccpaysdesommières.fr

Modernisation du contrôle d'accès en déchetterie



Un nouveau badge est désormais nécessaire pour accéder aux déchetteries. Faites votre demande dès à présent.

COMMENT ? Un justificatif de domicile et un certificat d'immatriculation doivent être systématiquement joints à toute demande.

Sur présentation du badge, les usagers disposent de 50 apports/an pour un véhicule de tourisme et de 12 apports/an pour un véhicule utilitaire.

SE PROCURER LE BADGE. Plusieurs solutions s'offrent à vous.

Téléchargez-le sur votre smartphone : PYRES ID (disponible sur tous les stores) ou connectez-vous sur www.ccpaysdesommieres.fr.

Vous pouvez remplir un formulaire de demande (disponible en déchetterie, sur notre site internet : www.ccpaysdesommieres.fr) et en l'adressant avec vos justificatifs de domicile et certificat d'immatriculation :

- dechets@ccpaysdesommieres.fr
- Communauté de communes du Pays de Sommières.
Parc d'activité de l'Arnède. 55 Rue des Épaulettes. BP 52027.
30252 Sommières Cedex
- en les déposant en déchetterie.



50 apports/an

Les véhicules légers avec ou sans remorque.



12 apports/an

Les véhicules utilitaires type fourgon ou camion plateau des particuliers.

ATTENTION

Seuls les véhicules enregistrés au nom d'un particulier sont autorisés, ceux appartenant au nom d'une entreprise doivent se procurer un badge « Entreprises ».

Signature du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) Vidourle Camargue



La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent en effet des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales. Le gouvernement poursuit l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique.

Dans le cadre de la concertation avec les Communautés de communes de son territoire et la préfecture du Gard, le PETR Vidourle Camargue a été désigné « périmètre de référence » en tant que territoire de projets afin de porter le Contrat territorial de relance et de transition écologique.

Le projet de territoire du PETR Vidourle Camargue constitue la base du contrat. Toutes les actions inscrites devront veiller à s'inscrire en conformité avec les orientations du Gouvernement en faveur de la transition écologique, qu'il s'agisse notamment de la lutte contre l'artificialisation des sols, de l'accompagnement des nouvelles pratiques agricoles et des circuits courts, du développement des mobilités douces, de la rénovation énergétique des bâtiments, du développement de l'économie circulaire, de la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, ou encore de la promotion des énergies renouvelables sur le territoire concerné.

Rénov'Occitanie

Déploiement d'un guichet unique Rénov'Occitanie sur le territoire Vidourle Camargue



La Région Occitanie a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt auquel le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard a candidaté et été retenu pour l'animation et l'accompagnement de ce dispositif sur le périmètre des quatre Communautés de communes gardoises du PETR Vidourle Camargue.

Cette mise en place d'un Guichet Unique Sud-Gard (opération nommée Rénov'Occitanie), est un service public permettant aux particuliers et professionnels d'être renseignés, accompagnés, de manière individualisée, dans leurs travaux de rénovation énergétique. Il s'agit d'un service ouvrant un guichet unique (une entrée / un contact).

Le PETR Vidourle Camargue a pour rôle la coordination générale de l'opération : relation avec la Région, organisation générale, mutualisation à son échelle...

Le CAUE est l'opérateur principal, il assure l'animation de terrain et l'accompagnement des porteurs de projet, en mettant en place les moyens humains et techniques sur les territoires.

La Communauté de communes souhaite encourager cette initiative à destination des habitants du territoire et contribuer au développement de ce dispositif Rénov'Occitanie.

Renseignements généraux pour votre projet : 04 66 70 98 58
Permanence Sommières, siège CCPS, 1^{er} et 3^e vendredi du mois, 9h00 - 12h00
Permanence Calvisson, Mairie, 1^{er} et 3^e vendredi du mois, 13h30 - 16h30

Prenez votre rendez-vous sur
www.les-caue-occitanie.fr/gard
ou scannez le QR code ci-contre
à l'aide de votre smartphone



Le COMPOSTAGE

Valoriser naturellement
les déchets biodégradables

Nous pouvons composter **NOS DECHETS DE CUISINE** tels que :



Epluchures de fruits ou de légumes Fruits et légumes abîmés Marc de café, sachets de thé Coquilles d'œufs

NOS DECHETS DE JARDIN parmi lesquels :



Tontes de pelouse Plantes et fleurs fanées Petits branchages Feuilles mortes Cendre froide Sciure de bois



Ces déchets ont la propriété de se dégrader naturellement dans la nature sans la polluer !



Les déchets organiques représentent environ 1/3 du poids des déchets produits.

Les AVANTAGES

Des économies pour tout le monde !

Moins de déchets collectés
= Moins de camions
= MOINS DE POLLUTION !



Pour la collectivité :
détournés de la collecte traditionnelle,
ces déchets ne seront pas collectés ni incinérés.
Cela permet donc de réaliser des économies.

Pour chaque habitant :
plus besoin d'acheter de compost
ou de terreau en magasin !



Pour faciliter le compostage,
la Communauté de communes du
Pays de Sommières met à disposition
des composteurs.

3 CONSEILS



Bien diversifier et mélanger
les matières entre elles



Brasser régulièrement



Surveiller le taux d'humidité



Il faut attendre environ 6 à 9 mois
pour obtenir un compost mûr !



Plan climat air énergie territorial

Un engagement dans une démarche environnementale...

La Communauté de communes a lancé en fin d'année 2020 / début 2021 l'élaboration d'un Plan climat en Pays de Sommières. Il s'agit d'une démarche réglementaire (pour les territoires de plus de 20 000 habitants et pour une durée de six ans) qui vise notamment par des actions significatives :

- à lutter contre le changement climatique,
- à baisser les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables,
- à maîtriser les émissions de Gaz à Effet de Serre,
- à améliorer la qualité de l'air...etc.

Pour cette élaboration qui durera 14 à 16 mois, trois « étapes » sont définies : diagnostic territorial, stratégie territoriale sur l'air, l'énergie et le climat, et enfin un plan d'actions accompagné d'un dispositif de suivi-évaluation.

A la fin de l'été, le diagnostic / état des lieux sera terminé, et dès l'automne avec le bureau d'étude AGATTE de Lattes missionné pour accompagner la réalisation de ce document, s'engagera la phase deux sur la définition de la stratégie. Des évolutions climatiques sont déjà perceptibles et se confirment par les données rassemblées. Exemples :

- sur les températures +0,38° C tous les 10 ans depuis 30 ans et -3 jours/an de gel depuis 1959,
- l'ensoleillement : +20 jours/an de journées chaudes depuis 1959,
- enfin l'importante variabilité inter-annuelle des précipitations... etc.

URBANISME



A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes françaises devront être en mesure de recevoir les demandes d'autorisations sous forme électronique. Les communes de plus de 3500 habitants devront, quant à elle, disposer d'outils numériques leur permettant de recevoir et instruire sous forme dématérialisée. La Communauté de communes du Pays de Sommières accompagne les communes dans la modernisation de ce service, en connexion avec le programme Démat.ADS de l'Etat.

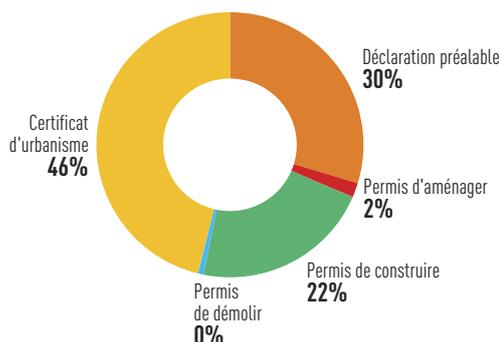
Bilan urbanisme

La Communauté de communes est en place un Service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme. Ce service étudie les permis de construire, les permis d'aménager, les déclarations préalables...etc. de 17 communes du Pays de Sommières et cinq communes de l'Hérault. Une proposition d'arrêté est faite au maire, sur chaque demande parvenue au service.

2020 une année singulière sur les autorisations d'urbanisme... Une évolution régulière de l'activité ces dernières années, avec un léger tassement sur 2020.

Des actes répartis en cinq catégories suivant les travaux ou projets envisagés...

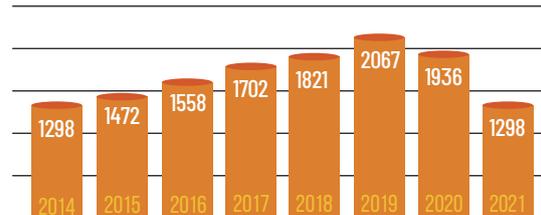
Répartition des autorisations d'urbanisme pour 2020



En résumé sur l'année 2020

- Une activité maintenue durant ces 12 mois et se poursuit en ce début d'année 2021 (1298 dossiers entre janvier et juin),
- Des communes peu impactées sur le nombre de projets déposés, par les aléas de 2020 : Lecques (+21 projets), Sommières (+12), Cannes et Clairan (+38)... et d'autres un peu plus : Calvisson (-66 projets), Congénies (-41)...
- Par convention, pour cinq communes héraultaises, le service urbanisme facture ce service rendu (15 276 € pour 2020), par un mode de calcul prenant en compte plusieurs paramètres :
 - . le coût du service de l'année à la CCPS,
 - . le coût unitaire des actes pour le service PC, PA, DP...

Evolution des autorisations d'urbanisme



Répartition des dossiers sur les six premiers mois de 2021

	TOTAL	Total Hors CUa	CUa
2021			
Janvier	189	103	86
Février	206	115	91
Mars	283	155	128
Avril	200	121	79
Mai	205	91	114
Juin	215	100	115
TOTAL	1298	685	613
TOTAL/mois	161,3	88,4	72,9



Communauté de communes du Pays de Sommières
Parc d'Activité de l'Arnède, BP52027
30250 Sommières

Standard T / 04 66 77 70 39
Service Scolaire
Pôle vie scolaire / Transport scolaire
T / 04 66 77 77 44
Pôle Accueils de loisirs périscolaires
(matin, midi et soir) T / 04 66 77 77 46
Service Enfance Jeunesse
T / 04 66 77 70 39
Déchets Ménagers T / 04 66 80 98 40
Service Urbanisme – Droit des Sols
T / 04 66 77 97 31

Ecole de musique intercommunale
T / 04 66 80 30 42
Office de Tourisme T / 04 66 80 99 30
Relais Emploi T / 04 66 35 91 71
Centre de loisirs
Sommières, Villevieille, Montpezat,
Espaces jeunes. T / 04 66 80 31 25
Centre de loisirs Calvisson
T / 09 67 08 40 69
SPANC T / 04 66 77 09 73
Crèches Collectives
Calvisson T / 04 66 63 00 98
Sommières T / 04 66 80 44 21
Villevieille T / 04 66 77 71 17
Halte Garderie Itinérante
T / 06 89 77 28 68

Lieu d'Accueil Enfants Parents
T / 04 66 77 70 39
Relais Parents-Enfants Assistantes
Maternelles (RAM)
T / 04 66 63 18 76

Le Journal de la Communauté de communes du Pays de Sommières

Directeur de publication Pierre Martinez
Graphic-Design Christophe Meier
Impression Imp'Acte Impression
Publication tirée à 13 000 exemplaires.
Dépôt légal en cours.
Ce journal est également disponible en ligne sur www.ccpaysdesommières.fr

Le calendrier du tri 2022
Vous pouvez vous procurer le calendrier du tri en contactant le service de déchets ménagers au T / 04 66 80 98 40 ou le télécharger sur le site internet.

